SARRAF

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA RÉGION DE RAMBOUILLET ET DE SA FORÊT

www.sarraf.fr

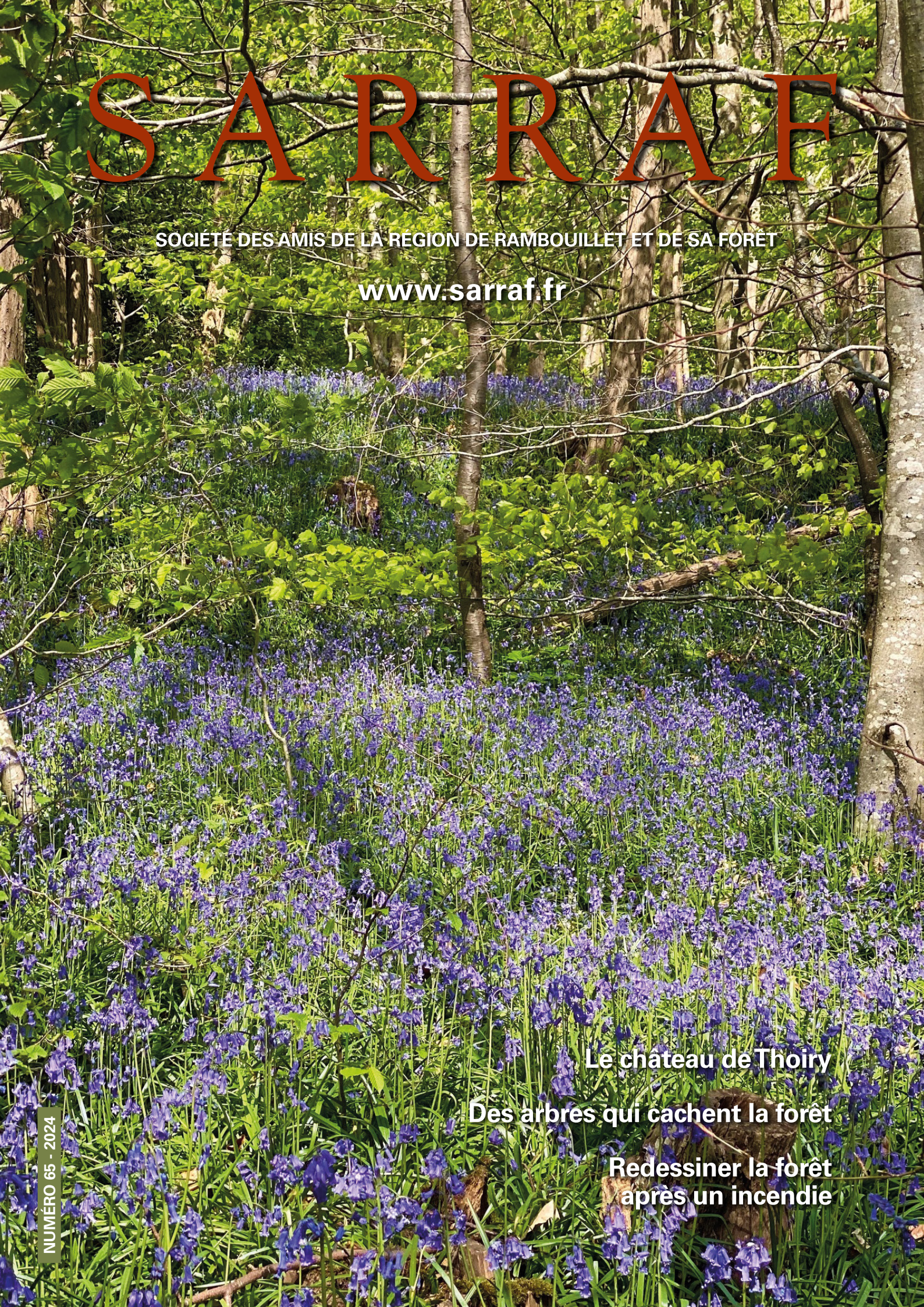

Le chateau de Thoiry

Des arbres qui cachent la forêt

Redessiner la forêt après un incendie

NUMÉRO 65 - 2024



Sommaire

NUMÉRO 65 - 2024

Éditorial 3
JEAN-LUC LAFLÈCHE, PRÉSIDENT DE LA SARRAF

Redessiner la forêt après un incendie 4
JEAN DE GRANDCOURT, EXPERT FORESTIER

Des arbres qui cachent la forêt 7
Forêt d'Yveline, forêt de Rambouillet, un espace au passé cyclique
OLIVIER BLIN

Avec l'ONF pour un martelage en futaie irrégulière 12
JEAN-LUC LAFLÈCHE

Guerre et paix en forêt 15
DANIELLE SUFFET

Le château de Thoiry 17
COMTE PAUL DE LA PANOUSE

Bibliographie 24
DANIELLE SUFFET

La vie de notre association 25
JEAN-JACQUES BONDONNEAU ET JEAN-LUC LAFLÈCHE

L'assemblée générale de la SARRAF du 25 mars 2023
Sorties, Conférences, Manifestations, Ateliers, Observations de la forêt



SARRAF

www.sarraf.fr

Société des Amis
de la Région de Rambouillet
et de sa Forêt

13, rue Raymond Patenôtre
BP 50001
78511 Rambouillet Cedex
contact@sarraf.fr

Directeur de la publication :
Jean-Luc Laflèche

Comité éditorial :
Agnès de Saint-Priest
Danielle Suffet
Yvette Vibert
Jean-Jacques Bondonneau

Les articles publiés n'engagent
que la seule responsabilité de leurs auteurs.

Droits de reproduction (textes et illustrations)
réservés pour tous pays.

Prix de la revue : 15 euros
disponible à la SARRAF par mail

Création et impression :
Groupe Exprim
208, avenue Roland Garros - BP 136 - 78531 BUC Cedex
Tél. 01 39 67 57 57

Dépôt légal : 1er trimestre 2024

Imprimé sur papier certifié P.E.F.C.
et avec des encres biologiques

Couverture :
Photos de Agnès de Saint-Priest
sur le thème des quatre saisons



Éditorial

JEAN-LUC LAFLÈCHE, PRÉSIDENT DE LA SARRAF

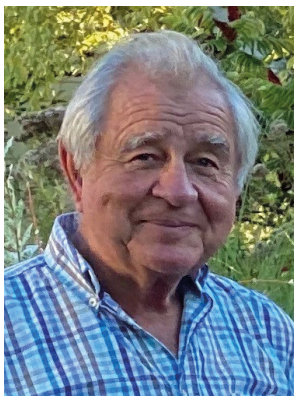

Pas étonnant que la société d'aujourd'hui soit inquiète. En voulant tout gérer et maîtriser, l'homme finit par oublier sa petitesse devant l'univers ! Les turbulences du monde d'aujourd'hui sont inquiétantes pour tous. Et l'agressivité est partout. Elle vient cette année d'atteindre le cœur de notre forêt. Le pavillon de l'Empereur dominant les étangs de Saint-Hubert et de Pourras a été sauvagement tagué. Mais pourquoi donc une telle dégradation dans un lieu si paisible où la nature est particulièrement resplendissante ? L'incivilité doit être énergiquement combattue et c'est bien un des rôles de l'Observatoire de la forêt de la SARRAF. Soyons des lanceurs d'alerte pour le respect de Dame Nature, et j'incite tous les lecteurs de cette revue à s'unir pour mener ce combat sans relâche.

La force de la nature nous laisse pantois devant les drames humains qu'elle engendre lorsqu'elle se déchaine. Serait-elle en train de se rebiffer contre l'espèce humaine trop souvent irrespectueuse envers elle ? L'article « Guerre et paix en forêt » nous laisse entrevoir un imaginaire quelque peu troublant sur une telle rébellion !

Heureusement que le pessimisme n'atteint pas les hommes de bonne volonté, qui se revivifient pleinement devant la beauté et la diversité de notre forêt ! Nombreux sont ceux qui profitent des somptueux paysages, tout en trouvant un moment de fraicheur par ces temps aux températures toujours plus élevées. La nature souffre et peine à s'adapter à ces à-coups climatiques. Les forestiers sont inquiets en regardant ces houppiers dépérissant. Faire le bon choix devient une préoccupation de tous les jours ! Le martelage en futaie irrégulière, que pratique l'ONF dans notre massif forestier, montre bien toute la difficulté de l'exercice et l'indispensable expertise pour maintenir notre forêt au meilleur de sa forme, afin de satisfaire la filière bois autant que les nouvelles exigences sociétales. L'article sur la complexité de redessiner une forêt récemment détruite par un incendie nous fait comprendre le désarroi devant un tel désastre et l'importance de la clairvoyance du propriétaire dans ses choix.

Intégrer le beau avec l'histoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain, voilà un bon programme ! Notre visite du château de Thoiry a bien mis en évidence cette capacité qu'ont certains hommes de faire du neuf avec du vieux, de répondre aux exigences d'aujourd'hui avec le respect de l'histoire et des contraintes actuelles, avec cette envie de vivre le meilleur. Hymne du nombre d'or, théâtre de l'Histoire, de la Nature et du Cosmique, le château de Thoiry est une fabuleuse histoire familiale que je vous propose de découvrir.

Cette année notre devise « Découvrir, Aimer et Protéger » a pris encore tout son sens avec l'accélération d'actions sur le terrain, à l'image d'un bâtonnage des fougères en forêt privée comme expliqué dans le descriptif de la vie de notre association.

Aimer la région de Rambouillet oui, mais agir dès que faire se peut, voilà une belle orientation pour nos activités de demain. Merci, à ceux qui se retrouvent dans ces termes, de nous rejoindre et d'accroître notre efficacité.

> *« Intégrer le beau avec l'histoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain »*



Redessiner la forêt après un incendie

JEAN DE GRANDCOURT, EXPERT FORESTIER

« Nous n'héritons pas de nos terres, nous les empruntons à nos enfants ». Si ces fameux mots d'Antoine de Saint-Exupéry résonnent dans l'âme des amoureux de la forêt à la façon du cri rauque du cerf des soirées d'automne, ils prennent un sens des plus concrets à la Faisanderie.

« Le climat est également un point crucial. »

En avril 2022, une partie du domaine voisin du bois départemental de Rochefort a été victime d'un incendie, qui a principalement ravagé un habitat naturel composé de bruyères séculaires, ponctué ici et là de pins et de bouleaux.

Depuis, la pluie est tombée, la suie a coulé, les assurances se battent, mais pour les propriétaires, les souffrances restent visibles et les cicatrices demeurent béantes. Il est temps de faire un choix pour dessiner la forêt du futur. Mais quelle forêt, quel paysage je souhaite transmettre ?

Le choix est hélas assujetti à des enjeux palpables liés à de multiples contraintes. Elles sont édaphiques (liées au sol), climatiques (eau et chaleur), historiques, environnementales, légales ou financières. Certains choix sont immuables et ne dépendent pas que de nous, propriétaires ou forestiers, mais aussi de la nature !

Dans le massif forestier de Rambouillet, le sol est principalement composé de trois éléments : le sable, l'argile et le limon. En fonction des proportions et de la situation dans le sol, les possibilités



Dix-huit mois après, on voit que le feu n'avait heureusement pas atteint les racines. Photo : Yvette Vibert.

Redessiner la forêt après un incendie

> *« Dans le massif forestier de Rambouillet, le sol est principalement composé de sable, d'argile et de limon. »*

de nourrir un arbre changent. Par exemple, une couche d'argile étanche située à moins de 50 cm de la surface empêchera un développement racinaire et risquera de noyer les racines en cas de forte pluie. À la différence, une couche argileuse située à 1 m de profondeur permettra aux racines de se développer et apportera une certaine fraîcheur.

Le climat est également un point crucial. Beaucoup d'essences peuvent souffrir d'un manque d'eau et de fortes chaleurs. C'est ainsi que, par exemple, le chêne pédonculé souffre de l'évolution climatique et l'épicéa, planté en plaine, est victime de scolytes.

L'aspect historique n'est pas une contrainte technique mais peut être une ultime question pour choisir entre les essences. Sommes-nous prêts à transformer les chênaies de Tronçais en peuplement de pins laricio, ou souhaitons-nous conserver cette tradition de chêne de haute qualité ?

L'aspect environnemental, ce facteur moral à mi-chemin entre la contrainte légale et les obligations édaphiques, nous oblige à nous projeter dans l'avenir. Souhaitons-nous une plantation mono-spécifique relativement pauvre en biodiversité ou une forêt vivante et accueillante ? Souhaitons-nous une production sylvicole pure ou accordons-nous d'autres rôles à notre forêt ?

L'aspect légal est un entrelacs où se mêlent le code forestier, le code civil, le code général des impôts, les règlements d'urbanisme, des parcs naturels, des ZNIEFF et ZICO, des monuments historiques, du paysage et la réglementation sur l'eau… Ce facteur est sans négociation possible et un point difficilement anticipable. Même si cela peut engendrer une perte de temps, il est sans doute préférable de faire nos choix sans prendre en compte l'ensemble des règlements, puis soumettre notre idée aux instances concernées.

> *« Souhaitons-nous une plantation mono-spécifique relativement pauvre en biodiversité ou une forêt vivante et accueillante ? »*

Enfin, la contrainte financière. Si la question de la rentabilité économique d'un boisement peut s'entendre, elle est rarement déterminante. En forêt,

nous ne récoltons souvent pas les fruits de nos efforts. La contrainte est liée à l'investissement, nous savons que le travail du sol est très important pour la reprise des plants, que la protection contre le gibier est obligatoire, que les dégagements seront déterminants, qu'une taille de formation ou un élagage permettra de valoriser une production, mais où faut-il mettre le curseur ? Si une plantation à l'économie peut être réalisée pour 1 500 €/ha, sommes-nous prêt à investir 6 ou 7 000 € ?

Que de questions pour planter un arbre ! Que de facteurs et d'inconnus pour l'avenir !

Si certaines réponses peuvent être apportées par un forestier, certaines ne sont que choix et décisions du propriétaire et c'est bien en combinant les deux approches que la jolie carte postale prendra racine.

« Que de facteurs et d'inconnus pour l'avenir ! »



Aquarelle d'Agnès de Saint-Priest.

« Si certaines réponses peuvent être apportées par un forestier, certaines ne sont que choix et décisions du propriétaire »

Des arbres qui cachent la forêt

Forêt d'Yveline, forêt de Rambouillet, un espace au passé cyclique

OLIVIER BLIN
Architecte archéologue, ingénieur de recherche à l'Inrap, UMR 7041 du CNRS

La première partie de cet article, publiée dans la revue précédente n°64, abordait les origines de la « forêt d'Yveline ». Une forêt aux origines plus récentes que ce que l'on pensait encore récemment, issue en grande partie de la déprise agricole amorcée dès la fin de l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge. En effet, dès la Protohistoire, le paysage est exploité, organisé et raisonné. Les forêts sont gérées pour les besoins quotidiens des activités artisanales et les ressources en bois nécessaires à la construction sont contrôlées, des corporations spécifiques en ont la charge.

Nous poursuivons ici le regard porté sur cette forêt, lieu de vie et de travail, de la période médiévale à la période moderne, dont la forêt de Rambouillet constitue aujourd'hui un des derniers témoins.

Une entité géographique et humaine

Cet espace est un territoire de passage où se croisent les grandes voies de communication entre Paris, le Sud et l'Ouest de la France, celles aussi des pèlerinages et des cortèges royaux allant à Chartres, ainsi que la route des blés de Beauce vers la capitale et la liaison Loire-Seine.

Entre la fin de l'Antiquité et l'époque carolingienne, les données historiographiques et archéologiques montrent qu'un phénomène de concentration foncière se développe. Le sud de l'actuel département des Yvelines semble partiellement délaissé, laissant des terres à l'abandon. Cette déprise agricole va favoriser le couvert forestier. Les forêts de Rambouillet et de Dourdan sont aujourd'hui les derniers témoins de cette vaste entité forestière issue de la fin de l'Antiquité. Elles ont résisté aux défrichements médiévaux (les essarts) et surtout à l'exploitation anarchique des bois à partir du XVIIe siècle, phénomène dû en grande partie aux petits seigneurs voyant dans cette exploitation une façon très lucrative d'arrondir leurs revenus en alimentant les villes en bois de chauffage et charbon de bois (Higounet 1966).

Jusqu'à la fin du Moyen Âge, la progression des essarts a lentement redégagé des espaces propices à l'élevage, à la culture ou à la futaie. Hameaux et villages se multiplient, abritant une population généralement assez pauvre, vivant surtout de la forêt. D'ailleurs, son progressif et intense défrichement souligne une probable et progressive croissance démographique de la région. En parallèle, au droit d'essarter, s'adosse une réglementation et un contrôle strict des espaces boisés. Pour la forêt d'Yveline, domaine royal, les « gruyers » font appliquer cette réglementation. Ce titre est une charge confiée très tôt à des personnages importants[1]. C'est le cas, en 987, d'Hugues de Beauvais (Comte palatin de Nogent et de Dreux), précepteur de Robert, fils du roi Hugues Capet, puis, à partir du XIe siècle, des seigneurs de Montfort.



Bûcherons au travail en forêt de La Celle.
Carte postale du début du XXe siècle.

« La route des blés de Beauce vers la capitale et la liaison Loire-Seine. »

1 Voir en particulier : SMOLARD-MEYNARD Ariette, *La justice ducale du plat-pays, des forêts et des chasses en Brabant (XIIe-XVIe siècles) : sénéchal, maître des bois, gruyer, grand veneur*, t. 60, Bruxelles, Annales de la Société royale d›archéologie, 1991.

> *« La forêt draine, quant à elle, une foule de métiers qui en font un lieu de forte activité économique »*

Car, outre les églises et les monastères, la multiplication des fiefs féodaux maille le territoire de donjons fortifiés et de châteaux : Saint-Léger, devenu résidence royale de 987 à 1203 sous Philippe-Auguste ; places fortes de Montfort-l'Amaury, d'Épernon, de Houdan ou encore de Gazeran, Neauphle-le-Château ou Maurepas.

D'une manière générale, la population est ouvrière et constituée surtout d'artisans et d'ouvriers agricoles qui se louent comme main d'œuvre dans les grandes fermes, les domaines religieux et seigneuriaux, même si quelques petits propriétaires existent. La forêt draine, quant à elle, une foule de métiers qui en font un lieu de forte activité économique : bûcherons, scieurs de long, tonneliers, charrons, charbonniers, métallurgistes...

Un espace multifonctionnel

À l'époque médiévale, la forêt est un espace le plus souvent considéré comme hostile, mais aussi celui de ressources, un lieu de vie et de production, un espace multifonctionnel[2].

C'est tout d'abord, dans ses profondeurs, une réserve de vie sauvage que le roi, comme les seigneurs, exploitent pour la chasse qui leur assure, outre une riche table, prestige et renommée. Jusqu'à la Révolution française et au-delà, c'est une activité qui suscite des réactions passionnées et à propos de laquelle s'affrontent violemment puissants et communautés paysannes (Hennebicque 1980). C'est aussi un lieu d'exploitation et de production essentiel à la société (bois, charbon, plantes...) et elle est indispensable à la pratique quotidienne de nombreux métiers ruraux et urbains. Les paysans y prennent du bois pour se chauffer, pour bâtir et clore,

> *« La forêt fait vivre les sabotiers et les vanniers, on y collecte les écorces pour le tannage, on y prépare tous les travaux liés au bois »*

2 Voir en particulier : BROSSE Jacques, *L'aventure des forêts en Occident : de la Préhistoire à nos jours,* Paris, J.-C. Lattès, 2000 et CHALVET Martine, *Une histoire de la forêt,* Paris, Seuil, 2011.



Cabane de bûcherons en forêt de Rambouillet. Carte postale du début du XXe siècle.

pour fabriquer des objets et des outils. De leur côté, les seigneurs tentent de limiter le prélèvement, en interdisant, par exemple, l'utilisation de la cognée

> *« D'autres formes d'exploitation ordinaire du sol et du sous-sol forestier existent »*

d'abattage ou de la scie levée, en comptant par tête le nombre d'échalas coupés pour la vigne, ou le nombre de charretées de bois de chauffage par an. C'est aussi un lieu de pacage. Les seigneurs y admettent l'engraissage des porcs (la glandée) entre octobre et Pâques, mais interdisent les troupeaux de chèvres et exigent que tous les animaux aient regagné la ferme à la fin du jour (Aubrun 1988).

D'autres formes d'exploitation ordinaire du sol et du sous-sol forestier existent, liées à la présence des métiers villageois débouchant parfois sur de véritables exploitations industrielles (Devèze 1961). La forêt fait vivre les sabotiers et les vanniers, on y collecte les écorces pour le tannage, on y prépare tous les travaux liés au bois (charpente, menuiserie, charronnerie), on exploite les marnières et sablières, l'argile pour la céramique, on y fabrique le charbon de bois, on tire du sous-sol les minerais, lorsque les dépôts superficiels affleurent[3].

Peu de textes traitent de l'exploitation

> *« Une grande partie des campagnes joue un rôle majeur dans cette économie qui lie la forêt à la ville »*

des mines avant le XVe siècle, mais il est certain que de grands massifs forestiers ont été des lieux d'intense travail lié à la métallurgie. La couverture végétale a protégé ces vestiges et les déchets de l'extraction, voire de la transformation du métal au cours des siècles. C'est le cas dans les Yvelines, en particulier, et des traces de vastes zones d'exploitation et d'extraction du minerai de fer existent, dont témoignent de nombreux toponymes comme « Ferrière », « Ferrier », la « Minière » etc.

Les historiens reconnaissent qu'à partir de la fin du XIIe siècle, se multiplient les signes d'une sidérurgie seigneuriale en forêt, en plus de celle directement gérée par les abbayes (François 1944). La période des grandes constructions, châteaux, églises et cathédrales, nécessite aussi une masse considérable de fer et, l'archéologie tend à le montrer de plus en plus, une grande partie des campagnes joue un rôle majeur dans cette économie qui lie la forêt à la ville.

> *« La question du contrôle de la forêt, dont la reprise s'est effectuée dès la fin de l'Antiquité »*

C'est là une longue histoire, car si l'on regarde précisément le réseau de peuplement du premier Moyen Âge, on note que plus de la moitié des sites d'habitat connus pour cette période ont déjà une origine antique, ce qui montre une forte continuité de l'occupation. Ces sites jouent très tôt un rôle majeur dans la structuration, l'exploitation et l'économie du territoire.

La question du contrôle de la forêt, dont la reprise s'est effectuée dès la fin de l'Antiquité, alors qu'à cette époque elle n'était que très ponctuellement présente, s'est donc très certainement vite posée : exploiter, faire fructifier sans épuiser les ressources, tout en assurant la survie des massifs boisés.

Cette maîtrise progressive de l'espace forestier, qui va s'affirmer au cours du Moyen Âge, se traduit de manière particulièrement explicite dans l'évolution lexicale de la définition et dénomination des lieux. Ainsi, au XIe siècle, on parlait, en Île-de-France, de « l'Yveline » ou de « la Laye » pour définir des massifs forestiers compacts et par endroits presque impénétrables. Au XIIIe siècle, les zones épargnées par les défrichements ont pris le nom de la ville la plus proche, et l'on parle alors de « la forêt de Rambouillet », de celle « de Saint-Germain » ou « de Fontainebleau ». Elle devient alors fragment d'un territoire, un élément économique, source de revenus fonciers, de droits, de coutume et de justice.

La Forêt de Rambouillet

L'histoire de la forêt de Rambouillet suit celle plus générale de l'Yveline, comme on l'a signalé. C'est aujourd'hui un des principaux massifs forestiers d'Île-de-France. Il s'agit d'un espace boisé de 200 km², dont 14 550 ha de forêt domaniale, qui s'étend sur le territoire de 29 communes. Le peuplement est constitué principalement de chênes, à hauteur de 68 %, et de résineux (pin sylvestre et pin laricio) pour 25 %. Ce massif comporte des étangs, des zones rocheuses, des étendues de sable, des vallons et des cascades.

Pendant le VIe siècle, à la période mérovingienne, le couvert végétal reprend. C'est une période où l'on note, conjointement à une baisse de la population, une concentration de l'habitat en hameaux, souvent à l'emplacement ou aux abords des sites

3 Voir : BEPOIX Sylvie, RICHARD Hervé, *La forêt au Moyen-Âge*, Les Belles Lettres, Paris, 2019.

« Le seigneur de Montfort est homme lige du roi, ainsi que pour ses autres fiefs, et s'il y forfaisait il devrait l'amende au roi. »

antiques. Plus tard, en revanche, sous les carolingiens, la forêt recule. Une nouvelle organisation du territoire voit le jour. La démographie est en hausse, la surface agricole aussi, au détriment des lisières forestières et plus généralement des massifs boisés qui sont, de plus en plus, exploités.

Comte d'Évreux et seigneur de Montfort, Simon III reçu de Louis VII les droits sur la forêt Yveline (qui étaient restés l'apanage exclusif des rois depuis les mérovingiens) et ceux de gruyer du roi. Un acte établi en 1160 démontre bien comment la forêt est une réelle ressource vivrière et d'activité économique[4] :

Le seigneur de Montfort est gruyer du roi, notre sire, dans la forêt Yveline (Aquilina) où il a telles coutumes : un fabricant de cercles [pour les tonneaux] et son aide pour l'usage de ses celliers sans pouvoir vendre ni donner, un cendrier [fabricant de cendres pour la lessive et l'engrais] et son aide pour le bois mort et l'herbe, ce cendrier a aussi le bois vert pour faire son charbon, un écuellier [fabricant d'écuelles] pour son usage. Les âniers et les charbonniers de Poigny doivent enlever pour lui le bois mort du défends [partie réservée de la forêt] des Moulineaux, et dans le village la paille pour ses chiens sans causer de dégâts. Un charron et son compagnon pour son usage sans pouvoir rien vendre ; un bûcheron pour le bois mort dans les défends, qui ne pourra faire ni bardeau ni latte ; l'herbe et son usage dans le défends et en dehors pour le besoin de ses maisons sans pouvoir rien vendre. Il a aussi dans la forêt le droit de chasse avec sa meute et tout autre moyen, sauf à la haie. Il a aussi un gruyer à cheval avec un garçon pour garder le cheval ; ce garçon ne peut arrêter, pour un délit, sans l'assistance du gruyer à pied, qui a de plus deux sergents à pied pour fouiller le bois. Le seigneur de Montfort a un sergent à pied et son suivant. Si un voleur est pris dans la forêt du seigneur de Montfort, il sera son justiciable (…). Le seigneur de Montfort a la garde du pasnage du roi [pâturage des porcs], pour laquelle il reçoit cent livres, si on les trouve à Poigny (Pognias) ou à Rambouillet (Rambolhet), sinon il ne les a pas. Si du sang est répandu dans la forêt, la justice en appartient au seigneur de Montfort, auquel appartiennent aussi toutes les choses trouvées dans la forêt, de quelque nature qu'elles soient.

Aucun autre que les sergents du seigneur de Montfort ne peut recevoir les forfaitures [produits des amendes et biens confisqués] dans l'étendue de la coutume (…). Si le seigneur de Montfort ou ses gens trouvent des porcs dans les défends, ils doivent les garder pendant un jour et non les tuer ; mais en recevoir l'amende si elle leur échoit. Le seigneur de Montfort, tant que le pasnage ne sera pas payé, ne pourra laisser entrer dans les défends d'autres porcs que les siens (…).

De tout ce qui est dit ci-dessus, le seigneur de Montfort est homme lige du roi, ainsi que pour ses autres fiefs, et s'il y forfaisait il devrait l'amende au roi.

Du XVIe au XVIIIe siècle, une partie du massif forestier de la forêt de Rambouillet est aménagée pour les chasses royales : un réseau de routes en étoile, destiné à la pratique de la chasse à courre, se met en place à partir d'Henri IV et est achevé sous Louis XIV (la « Carte des Chasses du Roi » montre bien ces espaces boisés systématiquement découpés par des allées). Le Roi achète des parcelles pour former un ensemble homogène qui préfigure la forêt domaniale actuelle. L'ordonnance de Colbert de 1669 imposera, en outre, un plan de gestion de la forêt et la création de futaies pour satisfaire les besoins de la Marine royale.

Au XVIIe siècle des rigoles et une suite d'étangs (dits « étangs de Hollande », ou « étang rompu ») sont creusés pour former une succession de plans d'eau s'alimentant les uns les autres par écoulement gravitaire, afin de remplir les bassins et les fontaines du château de Versailles. Près de 15 000 hectares de terrains marécageux assainis par ces travaux peuvent être alors mis en culture[5].

La disparition de l'autorité royale sous la Révolution française entraîne, comme

4 Reg. de Philippe-Auguste, BnF, Ms. lat. 9778, fo 215.
5 « Histoire des étangs de Hollande, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse »

partout ailleurs dans le domaine royal, la multiplication des coupes sauvages. Le code forestier de 1827[6] rétablit un régime de coupes réglementées. Dans le cadre des reboisements mis en œuvre à cette époque, les plantations de pin sylvestre se multiplient et l'exploitation intensive du bois pour le chauffage diminue. En 1892, un premier plan d'aménagement de la forêt est réalisé. Il sera amendé plusieurs fois au cours du siècle suivant (la dernière fois après la tempête de 1999). Le taillis sous futaie est abandonné après la Seconde Guerre mondiale au profit de la futaie, entérinant le fait que les sous-bois ne sont désormais plus exploités pour le chauffage domestique.

Conclusion

De la Préhistoire à nos jours, la forêt de l'actuel territoire français a été façonnée par les hommes en fonction de leurs besoins, qu'ils soient agricoles, pastoraux ou industriels. L'histoire des espaces boisés voit ainsi se suivre périodes de destructions, déboisements et friches, acclimations et reboisements, mais aussi protection du patrimoine forestier. L'histoire de la « forêt d'Yveline » s'inscrit dans ce processus. Son couvert végétal se développe à la fin de l'Antiquité à une période de transformation et de mutation, couplée à une baisse démographique et à une réorganisation progressive des territoires agricoles.

À l'époque médiévale, les « grands défrichements » commencés dès les IX-Xe siècles, initient un mouvement qui révolutionne l'économie rurale : « essarts », « plaines » sont des mots qui signalent l'ouverture du milieu et l'élargissement des terroirs auxquels s'associent la création de nouveaux villages. L'histoire de la forêt médiévale est de mieux en mieux connue, même si les sources sont parfois rares. C'est tout un pan de la société de cette époque qui se découvre, en lien avec un espace vivrier essentiel, défini tant par l'épanouissement des campagnes que par celui des villes. Une économie largement encouragée par les laïcs, les seigneurs et le monde ecclésiastique, qui voient dans la forêt un espace de développement. En dehors de la chasse, très codifiée et contrôlée par le domaine royal, ce sont les activités les plus destructrices, dont celles du feu (métallurgie, charbonniers, bucherons...) qui vont entraîner, par nécessité d'une gestion raisonnée des ressources, la maîtrise indispensable des espaces par des règlements et des lois. La forêt d'aujourd'hui témoigne directement de cette riche histoire.

« Le taillis sous futaie est abandonné après la Seconde Guerre mondiale au profit de la futaie »



Installation de pièges à l'orée de la forêt. Gaston Phébus, Livre de chasse, *vers 1470-1475. Paris, bibliothèque Mazarine, ms. 3717, fol. 91 v°.*

Sources et orientation bibliographique

- **Aubrun (M.),** « Droits d'usage forestiers et libertés paysannes (Xe-XIIIe siècles). Leur rôle dans la formation de la carte foncière », in *Revue Historique,* 1988, pp. 377-386.
- **Badre (L.),** *Histoire de la forêt française,* Paris, Arthaud, 1983.
- **Devèze (M.).** « L'artisanat et l'industrie en forêt », in *La vie de la forêt française au XVIe siècle,* Paris. 1961, I, pp. 129-161.
- **Eléments d'histoire forestière.** Publiés par l'École Nationale du Génie Rural des eaux et forêts. Paris, *Revue forestière française,* 1977.
- **François (M.),** « Note sur l'industrie métallurgique et les privilèges des maîtres de forge en France au XVIe siècle », in *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* IXe série, I, 1944, pp. 113-131.
- **Gallois (L.),** *Régions naturelles et noms de pays : étude sur la région parisienne,* Paris, Armand Colin, 1908.
- **Hennebicque (R.),** « Espaces sauvages et chasses royales dans le Nord de la France (VIIe-IXe s.) » in *Le paysage rural : réalités et représentations,* in Actes du Xe Congrès des historiens médiévistes, Revue du Nord, LXII, 1980, pp. 35-60.
- **Higounet (C.),** « Les forêts de l'Europe occidentale du Ve siècle à l'an mil » , in *XIII Settimana di Studi del Centro sull'Alto Medio Evo,* Spolète, 1966, pp. 398-399.
- « La toponymie de la Beauce », in *Toponymie française,* Paris, Payot, 1928.

6 En date du 21 mai 1827. À cette époque, les forêts ne représentent plus du 16% du territoire français.

Avec l'ONF pour un martelage en futaie irrégulière

JEAN-LUC LAFLÈCHE

« Produire du bois de qualité sans altérer les divers services fournis par la forêt »

Mais pourquoi cet arbre est-il désigné comme à abattre et pas son voisin, me direz-vous ? C'est tout simplement parce qu'il a été choisi par le forestier lors d'une séance de martelage. Pour comprendre comment ce choix si important est fait, la SARRAF a demandé à l'ONF de lui faire la faveur de l'intégrer dans une de ses activités de martelage. Cette sortie s'est faite en parcelle 15.04 près de Saint-Léger, le mardi 18 avril 2023. Ce ne fut ni une présentation, ni une démonstration, mais une réelle participation au travail des forestiers ONF.



Entaille marquée et colorée en rouge.
Ce marquage au pied permettra de vérifier le bien-fondé des coupes

Le martelage est certainement un des moments majeurs dans les activités du forestier. Le fait que nous soyons en futaie irrégulière n'est pas neutre, car les coupes doivent orienter ou maintenir cette forêt selon ses caractéristiques spécifiques, dont la principale est d'avoir des arbres d'essences différentes avec des âges différents. Ceci améliore la résilience face aux risques liés au changement climatique et permet également de diminuer le risque lié aux évolutions économiques.

Rappelons que les objectifs du forestier sont principalement de :

- Produire du bois de qualité sans altérer les divers services fournis par la forêt
- Assurer un renouvellement continu
- Respecter et valoriser la biodiversité
- Respecter les paysages
- Respecter le sol
- Conserver du bois mort
- Assurer des revenus réguliers
- Maintenir un bon équilibre sylvo-cynégétique

Les coupes en futaie irrégulière sont jardinatoires avec des passages légers mais fréquents, tous les 8 à 10 ans, le prélèvement représentant entre 10 et 20% du volume sur pied.

Pour répondre à tous ces objectifs aussi intéressants les uns que les autres, la préparation du martelage reste essentielle, et la connaissance de la parcelle visitée doit être complète : le sol, les arbres, le sous-étage, la biodiversité

Avec l'ONF pour un martelage en futaie irrégulière



On voit ici le tronc du chêne à abattre avec son point rouge et sa marque au pied.

et ses éléments remarquables s'il y en a ; et enfin l'historique de la parcelle avec le plan d'aménagement. Et pour que le passage des engins forestiers, lors des futures coupes, soit canalisé et préserve ainsi 84% de la surface de la parcelle de tout tassement ou orniérage, le responsable ONF des lieux crée des cloisonnements d'exploitation en marquant en jaune certains arbres. Les participants au martelage s'en serviront pour s'assurer d'un bon balayage de la parcelle.

La séance de martelage se fait sous la direction du responsable de la parcelle. Il indique aux participants les consignes en donnant la stratégie de la coupe future qui peut être une éclaircie, une récolte ou une coupe sanitaire, ainsi que certaines précisions spécifiques à la parcelle.

Le premier acte est de repérer les arbres d'avenir et de choisir parmi eux ceux que l'on décide de favoriser, en aménageant leur environnement pour optimiser la qualité de leur croissance. C'est le moment le plus complexe. En effet il faut se projeter dans le futur en tenant compte de l'état actuel et des objectifs que l'on se donne. Il s'agit de gérer à la fois les grands arbres et les petits, ainsi que le sous-étage. Or la croissance de la flore est directement conditionnée par la lumière reçue. Sans oublier que l'apport de lumière au sol est également bénéfique à la pousse des semis. Le forestier doit donc gérer l'intensité actuelle et future de la lumière qui sera la meilleure pour l'avenir des arbres. Gérer l'ombre et la lumière de la forêt, un vrai talent qui demande une belle expérience !

Tous les arbres qui doivent être coupés sont identifiés par deux marques rouges à hauteur d'homme. Les arbres ayant un diamètre supérieur à 40 cm ont un traitement de faveur. Ils reçoivent en plus une marque rouge faite sur la souche avec le « marteau du forestier ». Ce qui permet d'éviter toute coupe de gros arbres non choisis. Les arbres marqués sont comptabilisés : le nombre de grumes par essence, la qualité du bois avec quatre niveaux de A à D, le diamètre et la hauteur des futures grumes. Ceci se fait à l'aide de boitiers spécialisés. En complément du marquage des arbres à couper, le forestier marque également quelques arbres en jaune-ocre, en complément de ceux déjà marqués précédemment de cette couleur. Il s'agit des arbres ayant des caractéristiques très intéressantes pour la biodiversité ou des arbres



Le marteau de marquage au dos de la hachette qui sert à mettre le bois à nu.

d'avenir. Ils sont ainsi protégés des coupes futures. Rappelons que les arbres marqués de bleu indiquent les limites de zones particulières ayant été définies lors de l'inventaire de la parcelle. Et la couleur blanche indique les cloisonnements dans la parcelle.

En conclusion, l'art du forestier consiste à régler le prélèvement en fonction de l'accroissement biologique en l'orientant de manière à répondre aux besoins multiples de la société. Cela suppose d'avoir une vision à long terme et de disposer d'intervenants qualifiés.



Triangle jaune sur un chêne à conserver pour raison de biodiversité.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Thomas Bran, responsable ONF sur Rambouillet, d'avoir organisé cette sortie qui nous a permis de préciser la manière dont l'ONF pratique le martelage en forêt domaniale, dans le cas d'une futaie irrégulière, et d'avoir donné son aval à ce texte.

Pour information :

Récapitulatif des couleurs utilisées par l'ONF/Rambouillet pour le marquage des arbres :

Rouge :
Arbre à couper (points ou traits)

Jaune-ocre ou Chamois :
Arbre à conserver (horizontal : tige d'avenir, triangle : pour raison de biodiversité)

Bleu :
Limites de zone (parcelle ou sous-parcelle)

Blanc/Jaune strong/Orange strong :
Cloisonnement d'exploitation (vertical : axe du cloisonnement, triangle ou L : début ou fin du cloisonnement, horizontal supérieur ou inférieur : bordures du cloisonnement)

Vert :
Place d'un poste de chasse

Photos : Agnès de Saint-Priest.



Huile sur toile de Claude Verlinde (1927-2020), maître du réalisme fantastique. Collection particulière. Tous droits réservés.

Guerre et paix en forêt

DANIELLE SUFFET

Voici un conte qui évoque le combat permanent des arbres et leur rêve de survie.

Surprenons une conversation bruissante entre un chêne et un hêtre :

- Auras-tu assez de faînes pour assurer ta descendance ? interpelle le chêne.
- Si les insectes, les champignons, les bactéries et les virus ne m'attaquent pas trop, tout ira bien. Je suis encore jeune, je n'ai pas cent ans, répond le hêtre.

« La vieillesse ne me fait pas peur et je me bonifie avec l'âge »

« Moi, je vivrai bien jusqu'à cinq cents ans »

- Moi, je vivrai bien jusqu'à cinq cents ans, dit le chêne, la vieillesse ne me fait pas peur et je me bonifie avec l'âge. Mais je suis infesté de scolytes, qui vivent sous mon écorce et ne se gênent pas pour y creuser des galeries. Il y a pire, les buprestes aux couleurs métalliques, dont les larves se nourrissent de mon bois ! Heureusement, mes tanins les repoussent et assurent ma défense. Une vilaine blessure ? Le tronc balafré par la foudre ? Et mes racines m'apportent un peu de sucre réparateur pour me remettre à neuf.

Le hêtre, agacé par les plaintes appuyées du chêne, reprend la parole pour décrire la beauté de leur feuillage respectif, offrant une image de paix et de prospérité, et ajoute que cette beauté se maintient grâce à l'extraordinaire réseau de soutien et de solidarité dont les arbres bénéficient.

- Hélas, il y a un suprême désastre contre lequel nous ne sommes pas armés, répond le chêne, c'est l'homme qui nous abat.
- Et bien, trouvons le moyen de nous défendre pour ne pas disparaître, déclare le hêtre.

Et ce qui devait arriver… arriva.

« Les branches à peine coupées se reconstituaient aussitôt. »

D'abord, ce furent les hommes qui habitaient près des forêts. Leurs maisons furent recouvertes d'une épaisse végétation qui bloquait toutes les ouvertures. À l'intérieur, les ronces rampaient le long des murs, des racines monstrueuses soulevaient les planchers. À l'aide de haches et de tronçonneuses, les hommes avaient beau abattre ces pousses gigantesques, l'invasion était telle qu'il devenait impossible d'anéantir cette végétation. Les branches à peine coupées se reconstituaient aussitôt. Puis ce fut au tour des villes d'être envahies et devenir inhabitables. La nature reprenait ses droits.

Les hommes, en se réveillant, comprirent qu'ils venaient tous de vivre le même cauchemar. Il n'était pas impossible que la nature puisse se venger.

Pendant ce temps de réflexion, le chêne et le hêtre faisaient resplendir leur feuillage à chaque passage des promeneurs, laissant pourtant planer leur menace à qui voulait bien la voir. Et cet avertissement se propagea d'arbre en arbre, depuis les racines jusqu'aux houppiers. Comble d'ironie, ce furent les plus menacés qui semblaient les plus menaçants. Le cauchemar était bien réel !

Tandis que les hommes pesaient le pour et le contre sur leur comportement de prédateurs, ils virent soudain dans le ciel, glisser un énorme livre sur lequel une femme était assise. Elle lisait avec une telle attention que rien n'aurait pu l'en distraire.

Interloqués et sidérés par cette vision, ils ne pouvaient que la suivre des yeux sans savoir où elle allait. Peut-être leur envoyait-elle une réponse à leurs interrogations ? Se replonger dans l'étude de la nature au lieu de la détruire, était-il le message qu'elle adressait aux hommes ?

Quand les valeurs ont besoin de refleurir, loin de toute désolation, une femme peut apparaître, voguant dans le ciel, inspirant les changements souhaitables pour que la vie se perpétue. La fiction aide parfois à mieux voir la réalité !

Alors dans la mémoire des hommes, de leurs lectures anciennes, surgirent les noms de Reine du Ciel, souveraine des cieux, Dame d'En Haut. Toujours la même, sous des noms différents, elle veille au retour de la vie.

« Les hommes, en se réveillant, comprirent qu'ils venaient tous de vivre le même cauchemar. Il n'était pas impossible que la nature puisse se venger. »





Antoine de La Panouse et son fils Paul avec les premières lionnes.

Le château de Thoiry

COMTE PAUL DE LA PANOUSE

« La vision de vastes paysages de 10 km à 20 km, d'un côté la Plaine de Versailles et de l'autre la Plaine de Neauphle. »

1969 : Article d'Antoine, comte de LA PANOUSE

Le 20 janvier 1558, Raoul Moreau, un érudit, qui fut trésorier de l'Épargne sous quatre rois, de Henri II à Henri III, achète Thoiry et le fief du Tronchay de René Desprez, seigneur de La Queue. Les célèbres architectes, Philibert et Jean de l'Orme, font les plans. Ils avaient bâti les châteaux voisins, celui de Saint-Léger pour le Roi Henri II et celui d'Anet pour sa maîtresse Diane de Poitiers. Le 29 juillet 1560, Raoul Moreau signe avec Olivier Ymbert, maître maçon et tailleur de pierres à Saint-Léger, qui travaillait au château de Rambouillet. À Thoiry, le manoir féodal fut rasé pour construire un château Renaissance. En 1564, Jean de l'Orme fait le toisé des travaux.

Bâti au sommet d'une colline, la transparence des fenêtres du rez-de-chaussée en vis-à-vis donne au château, vu de l'extérieur, son étonnante légèreté et de l'intérieur la vision de vastes paysages de 10 km à 20 km, d'un côté la Plaine de Versailles et de l'autre la Plaine de Neauphle.

Raoul Moreau édifia ensuite pour sa fille Marie le château de Grosbois, à l'est de Paris, construit dans le même style que le pavillon nord-est de Thoiry. Marie avait épousé le premier président du Parlement de Paris, Achille Harlay de Sancy, baron de Maule. Celui-ci vendit son diamant, dit le Sancy, aujourd'hui au Musée du Louvre, pour payer un régiment afin d'aider les rois Henri III puis Henri IV. Son petit-fils fut impliqué dans l'assassinat de cinq personnes à Thoiry et, condamné à mort. Il fuit en Italie.

En 1609, Guillaume de Marescot, conseiller d'État, gérait en Italie les

« Une illusion d'optique remarquable »

biens de la reine-mère Marie de Médicis et du roi Louis XIII. Il acheta Thoiry. Nos enfants descendent de lui par sept lignées différentes et douze générations en ligne directe. Depuis 1609, le château s'est transmis par héritage en ligne directe. Guillaume était le fils de Michel, qui fut à 18 ans professeur de philosophie et de théologie à la Sorbonne, recteur de la faculté de droit à 24 ans puis, à 28 ans, doyen de la faculté de médecine et médecin du roi Henri IV qui le nomma à la tête d'un tribunal exceptionnel pour juger une sorcière qui se prétendait possédée du démon, manipulée par la Ligue (2 lettres du roi concernent cette affaire).

Au XVIIIe siècle, Angélique de Marescot construisit le pavillon sud à la Mansart, et elle redécora l'intérieur du château. Claude Desgot, petit neveu et successeur de Le Nôtre, auteur du jardin à la française du Château de Rambouillet, créa pour elle ceux de Thoiry avec une illusion d'optique remarquable : le promeneur qui descend l'allée centrale du parterre sud-ouest a l'impression que l'horizon au lieu de se rapprocher s'éloigne. Pour ce faire, l'art classique infléchit les règles de la perspective naturelle en largeur et en hauteur. En largeur, car les deux allées semblent parallèles mais, en s'écartant, elles déforment l'effet fuyant de la longue perspective. En hauteur, car, vus du château et par le jeu des pentes, les arbres qui sont plantés au bout de la perspective à 630 mètres donnent l'impression d'être plantés au bout du parterre à 120 mètres, le tapis vert intermédiaire étant invisible. Au fur et à mesure que l'on descend l'allée centrale, ce tapis vert, en apparaissant et en montant au bout du parterre, inverse l'effet de perspective naturel et nous donne le pouvoir de faire reculer l'horizon.

Au XIXe siècle, Léonce, marquis de Vogüé épouse Henriette de Machault, héritière de Thoiry. L'architecte Pierre Charles Dussillon acheva la symétrie du château, comme il l'avait fait pour celui d'Azay-le-Rideau. Il construisit de nouvelles écuries et une station de pompage qui amena l'eau d'une source au château et à la fontaine du village. Les courbes harmonieuses des allées et des perspectives du jardin romantique à l'anglaise sont dessinées par Varé, le créateur du Bois de Boulogne. Le parc, clos de murs, s'étend ainsi sur 92 hectares.

Dans les salons baignés de lumière, fauteuils, secrétaires et consoles, façonnés et signés par les grands maîtres parisiens et témoins silencieux des fastes d'un autre âge, offrent aux invités leur mystérieuse élégance, pour le succès de réceptions à la fois raffinées et intimes. Cette collection de meubles, réunie par une même famille, est riche de souvenirs.

Le magnifique clavecin est signé Blanchet, un des meilleurs constructeurs de clavecins du XVIIIe siècle, et daté de 1733. Cadeau de mariage, il a été peint par Huet. Frédéric Chopin a offert deux valses autographes à une jeune



Salon orné d'une tapisserie des Gobelins de la série de don Quichotte.

« Des porcelaines délicates ont été importées de Chine et du Japon par la Compagnie des Indes. »



Solange et Antoine de La Panouse avec l'éléphant Dave.

fille de la famille à qui il donnait des leçons de piano. Souvenir encore, une des dix-huit chaises, signées Bauve, a été surélevée pour que le fils de Charles de Machault, puissent s'asseoir à la table familiale. Le château de Thoiry n'est pas un musée. Qu'ils soient signés de Cressent, Bauve, Pierre Migeon, Hortaux, Gaillard, Pissard, Boulard, Gourdin, N. D. L. P. S., etc., les meubles et objets d'art ont gardé leur fonction domestique pour embellir les actes de la vie quotidienne et la mémoire de ceux qui les ont choisis et utilisés. Peints par Pourbus, Mme Vigée-Lebrun, Largillière, Roslin, les ancêtres sourient du haut de leurs portraits.

Parmi d'autres tapisseries des XVIe et XVIIe siècles, une très belle tenture des Gobelins, de la célèbre série de Don Quichotte, fut offerte par Louis XVI à Machault d'Arnouville. Des porcelaines délicates ont été importées de Chine et du Japon par la Compagnie des Indes. Un papier peint chinois, datant de 1740, est classé monument historique et fixé à perpétuelle demeure dans la chambre d'invité qu'il décore.

Voici quelques-uns des trésors des 400 000 pièces d'archives familiales et historiques. Un sceau unique du roi Philippe le Bel utilisé à la mort de son père, en 1285. Les cent premiers actes de gouvernement de la France sur l'Alsace sont signés de Mazarin, de la Reine Mère et de Louis XIV enfant.

« La marquise de Pompadour appelle le duc de Chaulnes « mon cochon » »

Louis XIV envoie ses instructions codées à son secrétaire d'État aux Affaires Étrangères qui négocie avec les ennemis. Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville, ministre des Finances et garde des Sceaux de Louis XV, institue le premier impôt égalitaire. Il invente les règles de la comptabilité publique, dont Thoiry conserve les 9 premiers livres des recettes du royaume. 580 lettres privées manuscrites révèlent la

« Au XIXe siècle, Jean-Baptiste de Machault, leur fils, fut pair de France et maire de Thoiry. »

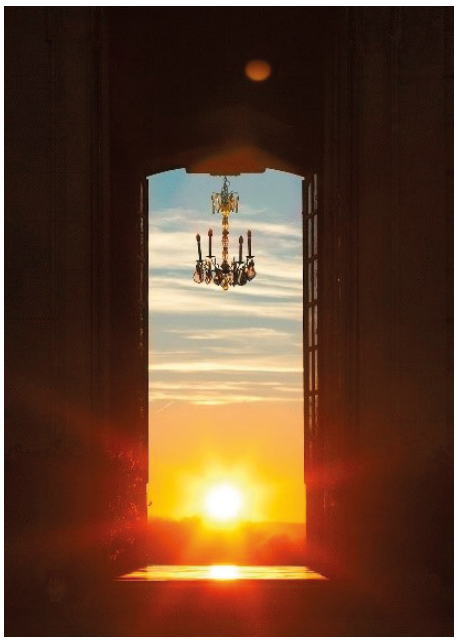

Lever du soleil au solstice d'été.

vie intime de rois et de reines d'Europe. La reine d'Espagne enseigne par correspondance à sa fille, la Dauphine de France, comment faire l'amour. La marquise de Pompadour appelle le duc de Chaulnes « mon cochon ». Ces lettres côtoient, non sans humour, des bulles du pape et des lettres de Bossuet, de Jean-Jacques Rousseau, Benjamin Franklin, Washington, Chateaubriand, Lamartine, et bien d'autres documents.

Au XVIIIe siècle, l'histoire de Thoiry fut sous le charme de deux châtelaines belles et intelligentes. Angélique de Marescot, veuve de trois maris, présida une cour d'amour entre trois prétendants qui souhaitaient l'épouser. Les poèmes que ceux-ci écrivaient pour la séduire sont conservés dans un manuscrit relié à ses armes et intitulé : « La Quarantaine du Cœur et de l'Esprit, chez la Veuve Bontemps, rue des Plaisirs, place des Agréments, à l'Enseigne de la Fine Volupté, à Libertopolis ». Son jugement fut : « Si j'épouse l'un d'entre vous, il fera cocu les deux autres, et entre temps vous êtes devenus amis et l'amitié vaut bien l'amour. » Douze ans plus tard elle formera un couple rayonnant avec le marquis de Vatan.

Sa petite-fille et héritière, Angélique de Baussan, épousa, en 1773, Charles-Henri-Louis de Machault, maréchal de camp et fils du ministre et garde des Sceaux. En 40 ans de mariage, ils se sont écrit 1 500 lettres d'amour, des milliers de pages de tendresse, où ils s'appellent « Mon petit chat » et parlent de leurs « petits chatons ». À la Révolution, la famille fut emprisonnée à Paris. Le ministre, âgé de 93 ans, mourut d'épuisement ainsi que sa femme.



Charles, Angélique et leur fille aînée échappèrent à la guillotine. Lorsqu'ils revinrent à Thoiry tout était intact. Les villageois avaient protégé le château.

Au XIXe siècle, Jean-Baptiste de Machault, leur fils, fut pair de France et maire de Thoiry. Sa fille unique, Henriette, épousa Léonce, marquis de Vogüé, homme très actif, agriculteur et maître de forges, qui fut élu deux fois député du Cher. Leur dernière fille Angélique épousa Raoul, comte de la Panouse, lui-même descendant d'Angélique de Marescot.

Mon grand-père Raoul vécut surtout en Périgord et mon père, Eugène de la Panouse, après la guerre de 1914-1918, préféra vivre à Thoiry, mais il mourut au début de 1919.

Pendant la seconde guerre mondiale, j'ai été blessé au combat et fait prisonnier. Libéré en 1942, j'ai épousé Solange, la fille de mon cousin François de Vogüé. Nous nous installâmes à Thoiry, habitant le château qui avait été occupé et endommagé. La tâche fut lourde : quinze hectares de pelouses à tondre régulièrement, six kilomètres de murs à entretenir, des kilomètres d'allées à tailler, planter pour renouveler les vieux arbres et de grosses réparations à financer.

Vingt ans plus tard, conserver le château devenait une gageure et le transmettre aux enfants paraissait impossible. Pour faire face, nous devions trouver des initiatives nouvelles. C'était aussi chercher ce que pourrait être la fonction sociale de la propriété.

En 1966, nous ouvrons le château au public. Mais une simple visite muséologique attirerait un nombre insuffisant de visiteurs. Il fallait inventer. Dans ce cadre historique, on ne pouvait faire n'importe quoi : toute kermesse ou



Coucher du soleil au solstice d'hiver.

fête foraine eût été déplacée. Seuls les animaux ne rompraient pas le charme des lieux. Notre fils Paul eut l'idée d'aménager un parc zoologique. Puis il imagina de mettre des animaux sauvages en liberté dans une réserve africaine.

Des lions sous un chêne ? Des gazelles sous un taillis clair ? Des éléphants cueillant des rhododendrons ? Pourquoi pas ? On retrouvait La Fontaine et ses Fables. Et, avec les animaux en liberté, se renouait le dialogue du Petit Prince. Aujourd'hui Saint-Exupéry n'aurait besoin ni du désert, ni d'un rêve pour entendre un renard, un zèbre, une gazelle lui murmurer : « Apprivoise-moi ».

Encore fallait-il mettre en cage le « méchant ». Ce fut l'homme. Et la cage, l'auto. Nous avons ainsi, en quelques mois, montré cinq cent mille visiteurs aux antilopes venues de toutes les régions de l'Afrique et qui ne se connaissaient pas. Elles forment ici un ensemble exceptionnel. Quant aux cinquante lions, ils ne s'étonnent plus de nos visages pâles ! Comme ils mangent de la viande rouge (6 kilos par jour chacun), ils n'ont pas fait la relation entre leur nourriture et les visiteurs.

Avec la réserve africaine, attraction de classe internationale, le château de Thoiry et le parc sont devenus un lieu de détente ouvert à tous, petits et grands, tous les jours, et toute l'année.

Des hommes d'affaires y viennent avec leurs collaborateurs pour se réunir au restaurant aménagé à la fois pour les familles, quand il fonctionne en libre-service, et pour des repas sur commande servis selon les grandes traditions culinaires. Il y a aussi un coin pique-nique au milieu d'animaux. Son aménagement correspondait à une demande du public.

Entreprise et patrimoine sont étroitement liés, comme le sont les générations, puisque notre fils Paul est aussi celui qui a conçu, dessiné et réalisé le parc zoologique, la réserve africaine et la rénovation des parterres à la française de la façade nord-est.

Grâce à ces initiatives, la propriété a trouvé une signification culturelle profonde. Autrefois, les châteaux forts assuraient la protection de la population proche. Aujourd'hui, comme centres de détente et de loisirs, les châteaux exercent une fonction sociale adaptée au XXe siècle.

2023 : Article de Paul, comte de LA PANOUSE

Ayant eu le plaisir de recevoir jeudi 19 octobre à Thoiry 63 membres de la SARRAF, je prends la plume dans cette revue, 54 ans après mon père.

Œuvre commune : mes parents furent les fondateurs-producteurs et moi le fondateur-metteur en scène de Thoiry, théâtre de l'Histoire et de Thoiry, théâtre de la Nature.

> *« Les jardins romantiques à l'anglaise paraissent plus naturels que nature. »*

Théâtre de la Nature : mon épouse Annabelle restaura les jardins historiques qu'elle compléta par des jardins contemporains. Tous valorisent la vision de la nature idéalisée de leur époque. Les perspectives de la Renaissance prolongent jusqu'à l'horizon les axes des transparences du château, calendrier solaire. Les jardins à la française ajoutent la maîtrise de l'art classique sur la nature avec la remarquable illusion d'optique qui fait reculer l'horizon. Les jardins romantiques à l'anglaise paraissent plus naturels que nature. Le Parc animalier, pour faire vivre plusieurs espèces ensemble et en liberté dans de vastes espaces et pour immerger les visiteurs au milieu des territoires des animaux sauvages, inventa des mises en scènes : véhicules, passerelles entre les arbres, tunnels de verres et hébergements à thème, qui furent des premières mondiales. C'est le jardin d'un rêve écologique du XXIe siècle. Les animaux

sauvages ont sauvé le château, vaisseau à voyager dans le temps, qui est devenu une arche de Noé contemporaine en prenant à bord et en reproduisant les espèces en voie de disparition. Le parc s'enrichit de nouvelles espèces, tels les gorilles. J'ai créé d'autres parcs animaliers en France, celui de Peaugres en Ardèche et Sigean dans l'Aude.

Nos deux enfants, Colomba et Edmond, participent aux innovations des parcs animaliers comme co-actionnaires du Groupe Thoiry et toujours seuls propriétaires du domaine de Thoiry. Leurs projets agricoles répondent aux aspirations écologiques de leur génération. L'unité de méthanisation, en partenariat avec le département des Yvelines, transforme les déchets verts des jardins et des collectivités locales et les fumiers du parc et des haras voisins en gaz bio qui alimente le domaine de Thoiry et le réseau public. La ferme bio va fournir les restaurants en fruits rares et goûteux.

Edmond a aidé le docteur vétérinaire Patrice Longour à recréer la flore et la faune d'une forêt primaire dans la Réserve biologique des Monts d'Azur à Thorenc dans les Alpes-Maritimes.

Thoiry, théâtre de l'Histoire, dans les salons du château, ce sont les ancêtres

« Des animations valoriseront les fonctions astronomiques de Thoiry, théâtre solaire. »

qui font la visite. Leur visage au sourire figé de leurs portraits s'anime dans les smartphones pour vous raconter leurs souvenirs et parler des objets qu'ils ont choisis et utilisés. Les énigmes et les surprises des escape games dans les caves du château accueillent les joueurs jusqu'à tard le soir.

Des animations valoriseront les fonctions astronomiques de Thoiry, théâtre solaire.

Le château de Thoiry, du haut de la colline, met en scène les évènements cosmiques de la course saisonnière du soleil, grâce à la convergence rare de la latitude du lieu et du relief du site.

Le soleil flamboie dans la transparence du vestibule aux solstices d'été et d'hiver et dans celle des fenêtres de l'axe est-ouest aux équinoxes.

Le château est le pivot d'un calendrier solaire grandeur nature. Son cadran est l'horizon et ses aiguilles sont les axes des transparences des fenêtres du corps central, avec lesquelles il marque sur l'horizon l'endroit où le soleil apparaît à son lever au solstice d'été, le 21 juin, le jour le plus long, et celui où il disparaît à son coucher au solstice d'hiver, le 21 décembre, le jour le plus court, et ceux de son lever et de son coucher, les 21 mars et 21 septembre, aux équinoxes du printemps et de l'automne, où le jour est égal à la nuit. Il inverse sa course saisonnière sur l'horizon et dans le ciel : les jours raccourcissent après le solstice d'été et ils rallongent après le solstice d'hiver.

À Thoiry, le 1er étage du corps central est le pont qui relie les ailes Nord et Est et, sur la façade opposée, les pavillons Sud et Ouest. Ses 5 arches s'ouvrent sur le vide lumineux du ciel, (traversées par le lever du soleil au solstice d'été et par son coucher au solstice d'hiver).

C'est le seul château où les transparences des 12 fenêtres du rez-de-chaussée du corps central, (5 en façade N-E et 7 en façade S-O), ont une fonction esthétique, avec les ponts de lumière, et une fonction astronomique, comme aiguilles d'un calendrier solaire qui a l'horizon pour cadran.

On voit ci-contre l'unique pont dont les 5 arches centrales sont en parfaite transparence : l'architecte, Philibert de l'Orme, a compensé leur largeur par des décalages subtils. Quand on fait le tour du château, 4 autres ponts latéraux de lumière apparaissent, (dont celui Nord-Sud, axe de la rotation de la terre et celui Est-Ouest axe des levers et couchers du soleil aux équinoxes).

J'écris un livre sur les monuments orientés sur les cycles solaires et lunaires et proportionnés sur la symbolique des nombres. Pour Thoiry, les figures géométriques belles et simples, nous font admirer d'un simple regard comment les axes des transparences des fenêtres du rez-de-chaussée du corps central, aiguilles du château calendrier solaire, s'inscrivent dans le carré solsticial du lieu, marquent les apparitions et les disparitions du soleil sur l'horizon et projettent dans l'espace trois figures de la géométrie sacrées :

Façade Nord-Est et ses 5 ouvertures du rez-de-chaussée.



Façade Sud-Ouest montrant 7 ouvertures au rez-de-chaussée.



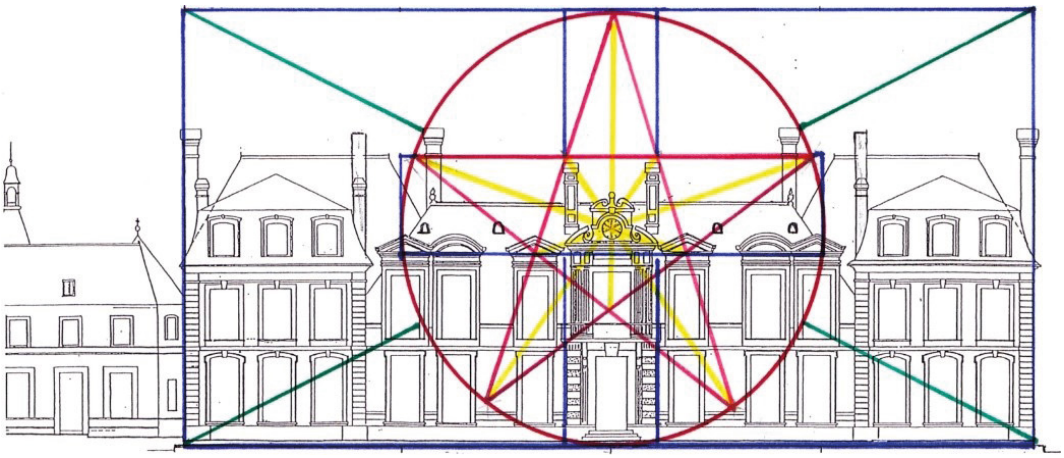

Rayonnement architectural du château basé sur le nombre d'or.



Le parcours initiatique du labyrinthe.

> *« Le nombre d'or a un rôle important dans la nature »*

- quatre triangles rectangles de Pythagore côtés 3,4,5, surface 6 fondent le rectangle solsticial du site
- dix triangles d'or, dits triangles sublimes, qui fondent l'étoile à cinq branches,
- le triangle de la pyramide de Khéops

Leur hypoténuse est l'axe du lever et du coucher du soleil au solstice d'été et d'hiver à travers le vestibule, et leur petit côté est l'axe nord-sud de la rotation de la terre.

Les quatre triangles rectangles ordonnent les proportions du vestibule central. Celui-ci est non seulement le tabernacle qui accueille le soleil à ses levers et couchers aux solstices d'été et d'hiver, mais aussi le module de base du château.

Les rapports entre ses côtés et ses diagonales donnent la hauteur des fréquences des notes de musique. Son volume est reporté sept fois dans le corps central dont la longueur est celle du château divisé par le nombre d'or.

L'architecture du château est un hymne au nombre d'or qui est le seul parmi l'infinité des nombres, dont les progressions algébrique et géométrique sont les mêmes.

Le nombre d'or a un rôle important dans la nature, dont la pousse des plantes, et dans la culture, la peinture et l'architecture, dont Léonard de Vinci.

Ces figures de la géométrie sacrée se retrouvent sur les tracés de l'architecture des façades. L'architecte Thierry de Champris, spécialiste du nombre d'or des cathédrales, a dessiné 48 tracés pour Thoiry et moi-même, une centaine.

Le labyrinthe, dessiné selon le nombre d'or, avec ses 9 ponts et ses 2,3 kilomètres d'allées, fait avaler les visiteurs par les animaux qui symbolisent l'inconscient, un lézard géant et la baleine de Jonas, et la conscience, la chouette de la déesse Athéna et la colombe de l'Esprit Saint et de l'arche de Noé.

Le parcours initiatique illustrera la nécessité d'affronter dans le labyrinthe de la partie reptile de notre cerveau les dragons de nos peurs et de nos angoisses, si on veut délivrer la partie oiseau de notre âme, qui est l'éveil de la conscience et l'envol de l'esprit.

Théâtre de l'Histoire, théâtre de la Nature et théâtre Cosmique, le château de Thoiry et ses jardins remarquables mettent en scène notre promenade familiale ou amoureuse pour nous aider à transfigurer ces moments de bonheur en instants d'éternité.

Photos et dessins d'archives du château de Thoiry.

Bibliographie

DANIELLE SUFFET

La nature nous surprendra toujours ! Ces auteurs l'ont bien compris en nous plongeant au cœur de trois univers méconnus et surprenants. Bonne découverte !



Voilà un livre qui dénonce bien des fausses croyances.

Immobiles les plantes ? Vous plaisantez ! Grâce au vent, à l'eau et aux oiseaux, les végétaux ont tout conquis, depuis les régions polaires jusqu'aux déserts, des océans aux plus hauts sommets.

L'auteur fait l'éloge du cocotier, présent autant en Amérique centrale qu'en Asie, car la noix de coco est l'une des plus grandes navigatrices du monde des plantes, capable de rester vivante dans l'eau jusqu'à plus de quatre mois et de se répandre, grâce aux courants, dans tout le Pacifique. Certaines plantes ont même la capacité de vivre plus de mille ans !

Voilà pourquoi la longévité de bien des arbres peut transporter des témoignages du passé, ce qui nous aide à comprendre notre histoire. L'homme n'est qu'un éphémère mortel ! Mais il peut aussi ramener à la vie de très nombreuses espèces disparues grâce à leur patrimoine génétique. Et malgré toutes les menaces qui pèsent sur elles, les plantes ne sont pas en reste pour inventer des stratégies de survie. Espérer aussi trouver des restes de flore du passé n'est pas non plus un rêve à partir de cellules encore en vie.



Un ouvrage très riche sur la vie des chauves-souris, ces fantômes de la nuit, comme les surnomme Laurent Tillon.

À force d'observations, elles ouvrent un monde de prouesses techniques que l'homme serait bien incapable d'accomplir. Mais que de variétés parmi ces fantômes !

On trouve les oreillards, chasseurs de papillons, les pipistrelles, dévoreuses de moustiques, les rhinolophes qui se suspendent aux branches pour détecter la moindre proie. Et c'est le seul mammifère volant au monde dont les mains sont des ailes et qui peuvent parcourir des milliers de kilomètres en ne pesant que quelques grammes.

Les chauves-souris émettent des signaux sonar qui leur servent à se repérer dans l'espace. Elles savent ainsi se mouvoir dans le monde de l'invisible et repérer chaque objet présent dans leur environnement.

Mais une autre variété de chauve-souris, les noctules, alors qu'elles jouent un rôle fondamental dans la protection des forêts, sont détruites par les éoliennes. Si les noctules disparaissent, les hannetons pullulent et tuent les forêts de chênes qui capturent ce fameux carbone atmosphérique.

Parce qu'elles jouent un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de nos écosystèmes, on doit prendre soin d'elles.

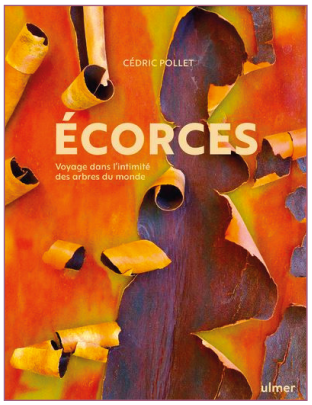

C'est en contemplant le tronc tourmenté d'un vénérable chêne, que Cédric Pollet a eu la révélation de ce qu'il devait faire de sa vie. Il a passé dix ans à traquer les plus belles écorces d'arbres des forêts de par le monde, accumulant ainsi plus de 15000 clichés couvrant environ 450 espèces de plantes.

Dans ce livre, il nous fait partager ses moments d'intense émotion passés auprès des arbres sacrés des Maoris, des araucarias féeriques de Nouvelle-Calédonie ou des légendaires baobabs d'Afrique du Sud. Il rend hommage aux arbres dont les écorces, en véritables artistes, offrent des formes et des couleurs surprenantes, qui changent d'aspect selon les saisons.

Les écorces peuvent ressembler à des bouches, des yeux, des formes de visage. Les arbousiers de la région d'Antibes se desquament et s'enroulent comme de petits feuillets. En Californie, le séquoia des Côtes, l'arbre le plus haut du monde, possède une écorce fibreuse parmi les plus épaisses, pour se protéger contre le feu et qui, vue de près, ressemble à une chevelure de femme déroulant ses boucles rousses. Et que dire de l'Eucalyptus des Neiges de Tasmanie au tronc recouvert de lignes rutilantes !

Ce livre est un enchantement, nous laissant émerveillés devant ce que la nature peut faire surgir dans l'inépuisable beauté de son inspiration.

Et pour la jeunesse :
LA VIE SECRÈTE DES ARBRES, *une bande dessinée d'après l'œuvre de Peter Wehlleben et illustrée par Benjamin Flao et Fred Bernard, aux éditions Les Arènes BD.*
LES ARBRES RACONTÉS AUX ENFANTS, *par Tahar Ben Jelloun, aux éditions L'Iconoclaste : « Si nous ne protégeons pas les arbres, nous perdons une part de notre humanité ».*





La vie de notre association

JEAN-JACQUES BONDONNEAU ET JEAN-LUC LAFLÈCHE

L'association se porte bien dans la continuité du cru 2022. En 2023 nous avons eu le plaisir d'accueillir 20 nouveaux membres, grâce à l'action de chacun et au bouche-à-oreille. Nous poursuivons le recrutement de plus jeunes afin de préparer l'avenir.

L'assemblée générale de la SARRAF du 25 mars 2023

Nous tenons à remercier Marti Grau Segu, directeur de la Maison Jean Monnet, de nous accueillir. Notre assemblée générale a été honorée par la présence du préfet des Yvelines et de Madame la sous-préfète de Rambouillet, de nombreux élus, maires ou représentants, ainsi que de présidents d'associations.

- Le président a présenté son rapport d'orientation pour l'année à venir, qui est consultable sur demande auprès du bureau de la Sarraf.
- Les comptes de résultats 2022 ont été présentés par le trésorier : 13 675 € de dépenses, 13 692 € de recettes, soit un excédent de 17 €.
- L'assemblée décide d'augmenter le tarif des cotisations annuelles qui sont restées inchangées depuis au moins 20 ans. Elles sont portées à 45 € pour un membre actif seul, à 50 € pour un couple, et à partir de 100 € pour les membres bienfaiteurs.
- L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur de : Marc Mathieu, Danielle Suffet et Henri Rollet.

Après quelques questions/réponses et la présentation de l'extraordinaire parcours de Jean Monet par Véronique Recher, le président Jean-Luc Laflèche donne la parole à Marti Grau Segu. Il nous expose la problématique actuelle concernant la forêt européenne, les répartitions par pays, les enjeux, la gestion et les abattages de 2008 à 2018. Thomas Bran (responsable de l'unité territoriale de Rambouillet à l'ONF) enchaine avec une présentation de la forêt domaniale de Rambouillet, en nous précisant comment les forestiers anticipent et prennent en compte le changement dans la gestion de la forêt. Son intervention a permis des échanges fort passionnants avec, entre autres, Alain Dunerin, ingénieur horticole et auteur de différents articles dans la revue de la Sarraf, dont un des objectifs est la défense, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine.

Sorties, Conférences, Manifestations, Ateliers, Observations de la forêt

Observation en forêt domaniale - division 25

Le mercredi 25 janvier 2023

Au cœur du massif ouest, nous partons de l'abri forestier, juste en dessous de la maison forestière du Bocquet, en empruntant le chemin des Quenouilles pour arriver au carrefour de Violaine, avec malheureusement son poteau indicateur central à terre ! La route de la citerne nous mène au lieu remarquable du même nom qui servit à alimenter en eau les châteaux de Saint-Léger. Et nous voilà à longer les Buttes Rouges pour arriver à la Pierre Ardoue, dolmen de l'époque néolithique. Puis nous traversons la vallée Moussue aux couleurs si chatoyantes pour retrouver les voitures, récompensés par à un verre de champagne.

Découverte des béliers de Rochefort

Le samedi 4 février 2023

C'est par un beau soleil que nous nous retrouvons en bas du village de Rochefort où nous attendait madame Maillebouis, présidente de la Société historique de Rochefort. Elle nous avait concocté un superbe circuit dans le vieux village avec nombre d'anecdotes



locales. La halte principale prévue fut dans la propriété d'Antoine Gessain qui nous avait ouvert ses portes. Nous pûmes ainsi apercevoir et comprendre tout le système hydraulique de type Bélier qui permettait d'alimenter le château Porgès. Ensuite, après un passage autour de l'église avec son cimetière d'où la vue sur la forêt est grandiose, nous allons jusqu'au golf de Rochefort. Et c'est dans son restaurant au pied du château Porgès que nous terminons cette matinée par un déjeuner amical.

Conférence de Laurent Tillon

Le jeudi 16 février 2023

Après deux ans d'attente pour réussir à avoir notre ami Laurent Tillon comme conférencier, c'est finalement en coproduction avec trois associations, le Forum pour demain, Agir pour l'environnement et Les rencontres






citoyennes que nous avons fait salle comble à Rambouillet. Toujours aussi intéressant, il a enthousiasmé l'assistance par ses connaissances et anecdotes sur la biodiversité et les chiroptères, sujet de la conférence. Pour le remercier de sa très belle prestation, la SARRAF lui a offert un plat joliment décoré par notre artiste Agnès de Saint-Priest.

La Vallée des Grès
Le samedi 25 févier 2023

Partis du Pylône de guet près du Poteau de la Pierre levée, nous découvrons la borne armoriée sur la route de la Roche aux Loups avant d'arriver au carrefour Boisseuil. Ici la nature est divinement indépendante et libre. La pollution est quasi inexistante ! Nous contournons cette somptueuse propriété portant le nom de « La Vallée des Grès ». Et nous voici traversant une propriété privée en empruntant un chemin communal bordé de miradors, signe que la chasse est une occupation importante en ce bois. À l'approche de la grande prairie, une harde de cerfs se défile au loin. Et c'est en gravissant le chemin tortueux et parsemé de grès, qui sont légion en ce lieu, que nous retrouvons les voitures.

La Roche du Curé en division 1
Le jeudi 16 mars 2023

Bon Repos, un lieu-dit tout à fait charmant où notre amie Marie-Claude Lemoigne nous attendait dans sa charmante propriété pour nous donner le coup d'envoi ! En cette partie de la forêt beaucoup de pins, de châtaigniers et de bruyères, mais le chêne reste présent sans être dominant ! Près du carrefour du Four au Diable, la vue est superbe avec un relief mouvementé à souhait. Enfin nous voilà à la Roche du Curé, de quoi fantasmer sur l'histoire de ce pauvre curé… Et en redescendant en fond de vallée nous retrouvons les conifères. Un chemin connu des randonneurs nous ramène aux voitures et c'est dans l'ambiance amicale appréciée de tous les adhérents de la SARRAF que nous retrouvons Marie-Claude pour un pique-nique fort réussi.

Vélo en forêt départementale
Le mercredi 5 avril 2023

17 participants au départ à 9h45 du parking des Brûlins en parcelle 5.9 au sud-est de Montfort-l'Amaury. Cette sortie accessible à tous, nous a donné l'occasion de découvrir et d'admirer huit chênes remarquables sur les 25 que comportent la forêt de Rambouillet, plus le magnifique hêtre du CERF. La distance totale parcourue a été de 22 km sur route, piste cyclable et chemins très praticables. Un pique-nique tiré du sac, en cours de trajet, a permis à d'autres membres de nous rejoindre. La poursuite de la promenade nous emmena au carrefour de Vilpert en passant près des Mares de Vilpert pour un retour aux voitures par la piste cyclable via le carrefour du Comte de Toulouse.

Martelage en forêt domaniale
Le samedi 18 avril 2023

Une matinée exceptionnelle organisée par l'ONF pour la SARRAF à la découverte du martelage en futaie irrégulière, objet de l'article à lire dans ce numéro.

Le bois des Plainvaux
Le samedi 22 avril 2023

Partant du parking sur la départementale D191 entre Saint-Hubert et Les Mesnuls, nous prenons l'ancienne voie romaine qui nous amène à la plaine de la Grange des Bois. Après avoir contourné « La Graineterie » nous nous engageons dans ce superbe chemin à la voûte savamment sculptée par des charmes et nous nous enfonçons dans la parcelle 8.03 de la forêt domaniale. Trop beaux ces vieux chênes qui nous accompagnent jusqu'à la Mare aux Canes, un lieu de biodiversité très confidentiel. Et nous voilà à nouveau sur la voie romaine encore pavée à cet endroit de grès sans doute mis en place par la royauté du XVIIe siècle. Après avoir entraperçu la régénération naturelle en 8.11 qui peine à percer les ronces très présentes, nous voici en direction du Poteau des Cuisines, avant un retour aux voitures.

Un artiste peintre dans la forêt
Le mercredi 24 mai 2023

La maison de Berny Sauner est située en bordure de la parcelle 22.26 à Clairefontaine. Les toiles de ce peintre expriment la forêt avec des couleurs qui interpellent et vous transportent dans son monde. Après un bon moment d'échange dans son atelier, nous voilà partis à la découverte des très vieux et magnifiques châtaigniers, reste des plantations de la duchesse d'Uzès ! Puis notre circuit nous emmène dans le domanial où nous admirons un alisier en fleur de toute beauté. Les couleurs des toiles de l'artiste et celles de la nature en ce coin de forêt resteront un moment marquant dans nos « Observations découvertes » !

Un jardin en bordure de forêt
Le jeudi 1er juin 2023

Nous voici à la Hauteville par un beau soleil, dans la propriété de Michel Frieh et Anémone Beres, amoureuse de la nature. Ils ont créé sur 4 ha un jardin fort bien structuré avec une grande diversité et une belle harmonie avec les bois qui côtoient leur terrain. En plus des zones humides, des vergers, des graminées et du potager en permaculture, des sculptures de Jane Norbury étaient exposées de-ci de-là. Ce fut un moment de plaisir que nous avons tous partagé. Et pour conclure, un verre de l'amitié particulièrement chaleureux et copieux. Merci à eux de nous avoir ouvert leur jardin à titre exceptionnel.

Autour du lavoir de Gambaiseuil
Les samedis 10 juin et 2 sept. 2023

Un moment unique a associé le charme du lavoir, l'exceptionnelle biodiversité de ce coin de forêt et la coquette église du XIIe siècle dédiée à la Sainte-Croix. En ce mois de juin, musique, chants, biodiversité et art roman, tout était là pour que ce cocktail soit un vrai succès. Et ce fut le cas à tel point que nous avons réédité cette sortie le samedi 2 septembre avec toujours autant de participants. Merci à Hélène Courtois d'avoir construit ce programme culturel





et d'y avoir associé sa voix de soprano, et à Isabelle Leblond de nous avoir charmé par sa flute traversière. Grieg, Fauré, Poulenc et Gounod auront certainement apprécié de participer à ce moment musical en un lieu si chaleureux !



Nocturne musicale
Le jeudi 15 juin 2023

Faire un circuit en forêt la nuit avec des haltes musicales, quoi de plus beau ! Cette année encore nous avons eu la chance d'avoir avec nous notre ami Jérôme Amelot, grand sonneur de trompe devant l'éternel. Accompagné de ses amis également sonneurs, il nous incita dès le départ à profiter de ce moment unique où musique et nature se chuchotent à l'oreille.



La nuit tombante, nous admirons les dernières lueurs se reflétant sur les eaux du Petit Étang Neuf avec quelques sons de flûtes et de cymbalum. La traditionnelle halte au refuge de la Roche aux Loups nous permit de reprendre notre souffle en cet endroit bien typé de notre forêt, avec chênes, bruyères, grès et sables de Fontainebleau. Dans l'obscurité bien établie, nous rejoignons nos voitures où nous attendait le verre de l'amitié agrémenté de sonneries adaptées au calme de la forêt et au chatoiement de la lune.

Kermesse aux Mesnuls
Le dimanche 18 juin 2023

Notre stand eut beaucoup de succès, ce qui nous a permis d'expliquer notre devise « Découvrir, Aimer et Protéger » le patrimoine de la région de Rambouillet.

La Ferme d'Ithe
Le samedi 24 juin 2023

La Ferme d'Ithe est une grange cistercienne du XIIe siècle bâtie sur l'emplacement de la ville antique nommée Diodorum. Elle appartenait à l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay.



Nombreux sont les membres qui ont répondu présents à cette visite privée. Nous sommes chaleureusement accueillis par notre ami Olivier Blin (président de l'Adrachme, responsable du site, *architecte-archéologue, ingénieur de recherche à l'Inrap, UMR 7041 du CNRS*) qui a animé avec clarté et précision la présentation historique et la visite du site. Les premières traces d'installation humaine découvertes sont datées de la fin du IIe et du début du Ier siècle av. J.-C. Des panneaux représentant les différentes périodes des découvertes archéologiques nous immergent dans les siècles passés. Une maquette de reconstitution du site à l'abri sous une tente met en œuvre l'aspect du site à l'époque gallo-romaine avec les vestiges d'un théâtre. La présence de grandes tubulures pourrait signaler la présence de thermes.
Une voie pavée en cours de dégagement, datant de l'époque de Louis XIV, située derrière les bâtiments en direction de Jouars-Pontchartrain, a terminé la visite. Des tables et un barbecue ont été mis à notre disposition par l'équipe d'Olivier Blin pour un repas partagé tiré du sac.

Forum des associations de Rambouillet
Le samedi 9 sept. 2023

Magnifiquement décoré de feuillages forestiers, notre stand faisait bien honneur à la forêt. Nombreux ont été les contacts et échanges. Un moment incontournable de la vie de Rambouillet que nous avons partagé quelques minutes avec Véronique Matillon, maire de Rambouillet, et un peu plus tard avec Leïla Youssef, maire adjointe.

Les fougères à Rambouillet
Le mercredi 20 sept. 2023

Notre ami Didier Chagot nous avait donné rendez-vous sur le parking du moulin des Roches pour un circuit dans le bois de Boisseau à la découverte des fougères. Il n'y a pas que la fougère aigle ! Aussi élégantes et légères les unes que les autres, il nous en fit admirer 13 variétés dont la fougère des Chartreux, la fougère semblable, la Polystic à soies, la Scolopendre, l'Osmonde royale… Merci à lui pour ce beau clin d'œil à la biodiversité.

Le pavillon de l'Empereur
Le mercredi 27 sept. 2023

Comme chaque année, la Sarraf a fait le nettoyage des ronces et autres plantes qui viennent agresser le pavillon de l'Empereur et le mettre en danger par un apport d'humidité déjà très importante en ce lieu ! Redonner un peu de fierté à ce rendez-vous de chasse n'est certainement pas pour déplaire à Napoléon !







La vie de notre association

Colloque de la FNSAF
Le vendredi 6 oct. 2023

C'est à Fontainebleau que nous nous sommes retrouvés avec les nombreux représentants des forêts de France pour écouter quelques experts de l'impact du changement climatique sur la forêt et les perspectives à envisager. Ce temps fort a mis en avant les recherches et expérimentations pour trouver les meilleurs choix pour nos forêts de France.

Bâtonnage des fougères en forêt privée
Le jeudi 12 oct. 2023 - matin

Nous voici aux aurores, armés de bâtons, à suivre les consignes de notre ami Aymar de La Bretesche. Cet exercice de sauvegarde d'une plantation de pins laricio montre bien, si cela était encore nécessaire, que la sylviculture bien faite nécessite de la réflexion mais aussi des bras !

Comité de la forêt domaniale de Rambouillet
Le jeudi 12 oct. 2023 - après-midi

Véronique Matillon, maire de Rambouillet, et Michel Béal, directeur ONF de l'Agence de l'Ile-de-France ouest, avaient convié la Sarraf à ce comité annuel sur le terrain, en division 14 près de Poigny-la-Forêt. Un parcours avec sept haltes nous a permis de mieux comprendre l'intérêt de la gestion mosaïque maintenant pratiquée par l'ONF.

Château de Thoiry
Le jeudi 19 oct. 2023

Après un circuit en camion-brousse parmi les nombreux animaux de la réserve et un déjeuner très amical dans le restaurant du parc, le comte Paul de La Panouse nous fit une visite passionnante et passionnée de son château que vous découvrirez en lisant l'article dans ce numéro.

Une forêt privée incendiée
Le samedi 28 oct. 2023

Jean de Grandcourt, expert forestier au service des propriétaires du lieu, nous a montré la partie incendiée en 2022. Le paysage est bien triste, quoique la nature commence déjà à reprendre ses droits ! Mais quelle forêt pour le futur ? Jean de Grandcourt conseille, mais en final le propriétaire décide, tel est le message de son article à lire dans ce numéro.

Un jardin privé à Adainville
Le dimanche 29 oct. 2023

Depuis plusieurs années nos amis Philippe L'Hermite et Gilles Schnebelen bonifient ce jardin arboré aux coloris variés en toutes saisons ! Que d'arbres aux couleurs étincelantes se reflétant dans les plans d'eau, sans oublier leur collection de rhododendrons et de bruyères… Merci à eux de nous avoir accueillis.

Échanges, rendez-vous, colloques en 2023

De nombreuses rencontres sur des dossiers très divers avec l'ONF, le PNR (comité syndical et comité patrimoine), la RNN, la mairie de Rambouillet, le département pour la restauration de nos panneaux SARRAF, des associations locales, des propriétaires forestiers privés et l'OFB.

Les nouveaux adhérents en 2023
Mesdames et Messieurs :
Akrout
Bianchi
Blin
Bogaers
Boscher
Boutin
Chanclud
Chestel
d'Aymery
de Chastellux
de Dinechin
de Raucourt
de Roquefeuil
Dunerin
Fleury
Lagirand
Le Blond
Peru-Deler
Siguret
van Ingelgem
Vannier
Vincent-Rolland
Vinet

Nous remercions tout particulièrement pour leurs généreux dons :
Jean-Claude et Brigitte Auger
Jean-Claude et Anne Bailly-Dupas
Nicole Bavelier
Dominique et Claire Bazy
Olivier Blin
Jean-Jacques et Marie-Laetitia Bondonneau
Franky Champetier de Ribes
Antoine et Brigitte Coutière
Marc -Antoine et Carole d'Aymery
Diane de Carbonnière
Christian et Marie-Claude de Chastellux
Marie-Laure de Fels
Christine de Guichen
Isabelle de Lézardière
Véronique de Noiron
Laure de Tocqueville
Agnès de Saint Priest d'Urgel
Daniel et Chantal Degarne
Jérôme et Anne Duchalais
Olivier et Brigitte Dufournier
Brigitte Finot
Evelyne Finot
Arnaud Fréminet
Michel et Anémone Frieh-Beres
Antoine et Martina Gessain
Jean-Charles Gromier
Martine Guerlain et Daniel Vendeventer
Stéphane Guillou
Jean-Pierre et Martine Heitzmann
Jean-Luc Laflèche
François Lucas
Michel et Brigitte Mac Grath
Marc et Elisabeth Mathieu
Philippe et Gaëlle Mettey
Gilbert et Madeleine Meurgue
Éric et Maria-Isabel Mulliez
Robert Peloye
Sylvie Petitbon
Hans-Joachim et Monique Plath
Henri et Léna Rollet
Philippe et Odile Schiever
Gilles Schnebelen et Philippe l'Hermite
Danielle Suffet
Cyrille et Martine Thioly
Martial et Christine Toussaint du Wast
Patrice et Christine van Ackere
Grégoire et Céline van Steenbrugghe
Edouard Vernes
Yvette Vernes



